

Jeunes et mobilités : une cité éducative s'empare du sujet

Les cités éducatives sont des programmes de la politique de la ville visant à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes – avant, pendant, autour et après le cadre scolaire – de la naissance à l'insertion professionnelle.

Parmi les sujets travaillés par les acteurs locaux formant « une grande alliance » au sein de la cité éducative de Villefranche-Gleizé-Limas (nord du Nouveau Rhône), la mobilité des jeunes a récemment émergé. Lise Nuguet, responsable insertion professionnelle de la cité éducative, retrace le contexte de la prise en compte partenariale de ce levier d'accès à l'éducation et à la formation, et présente la réponse apportée face aux appréhensions et à la méconnaissance du système de transports de la part des jeunes.

La cité éducative est portée conjointement par les communes de Villefranche-sur-Saône, Gleizé et Limas, et couvre un territoire d'environ 50 000 habitants, structuré autour de trois quartiers de la politique de la Ville : Belleruche, Béliigny et Le Garet. Labellisée en janvier 2022, elle vient d'être renouvelée pour trois ans et fédère un large réseau de partenaires : les trois collectivités locales, 22 établissements scolaires (2 lycées, 5 collèges et 15 écoles du premier degré), de nombreuses associations, ainsi que des acteurs de l'emploi et des entreprises locales engagées.

Concernant son fonctionnement, deux niveaux de concertation ont été institués. Le premier s'organise à travers une méta-commission, rassemblant l'ensemble des acteurs éducatifs et les parties prenantes impliquées dans la cité éducative. Le second s'incarne dans des groupes de travail thématiques. Ces concertations ont pour objectif de déterminer collectivement les thématiques prioritaires, et d'orienter les choix stratégiques pour favoriser la réussite et l'émancipation des jeunes du territoire. Une fois les sujets définis, chaque partenaire a la possibilité d'intégrer un groupe de travail afin d'y partager ses idées, d'apporter son expertise ou de contribuer activement à la mise en œuvre des projets. Reposant sur l'engagement volontaire, ces groupes de travail adoptent une approche fondée sur la participation, la coconstruction et la collaboration entre les acteurs.

C'est dans ce cadre qu'une rencontre s'est tenue en novembre 2023, rassemblant les partenaires engagés autour des enjeux de l'insertion et de l'orientation. À l'issue de cette concertation, la thématique de la mobilité a été identifiée comme l'une des priorités d'actions partagées. Les professionnels relèvent la réticence des jeunes à quitter leur ville pour accéder à des structures de formation éloignées, impliquant des déplacements réguliers ou un hébergement en internat. Par ailleurs, la connaissance des réseaux de transports et des opportunités extérieures semble encore limitée. Ce constat fait écho au contexte national où une personne en insertion sur deux déclare avoir déjà refusé un travail ou une formation pour des problèmes de mobilité¹. Les freins à la mobilité peuvent être variés : appréhension à prendre les transports en commun, difficulté à prendre un billet de train, méconnaissance des solutions de transports sur son territoire, financement du permis de conduire, absence de véhicules pour rejoindre son lieu de formation ou de travail, etc.

Consulter pour comprendre la mobilité des jeunes

Suite à ces échanges avec les professionnels, une enquête a été conduite de juin à octobre 2023 pour saisir les enjeux liés à la mobilité des jeunes du territoire et apporter une réponse adaptée.

Cette démarche poursuivait plusieurs objectifs :

- Recueillir les habitudes de déplacement des jeunes.
- Identifier les freins à leur mobilité.
- Élaborer des actions ciblées et pertinentes en réponse aux besoins identifiés.

Un questionnaire destiné aux jeunes âgés de 12 à 25 ans ainsi qu'à leurs familles a été diffusé par l'intermédiaire des partenaires éducatifs.

Les résultats révèlent une perception globalement positive de la mobilité chez les répondants, qui déclarent ne pas rencontrer de difficulté particulière dans leurs déplacements. Ceux-ci sont majoritairement liés à la scolarité (66 %) et aux visites familiales ou amicales (73 %). Toutefois, près de la moitié déclarent ne pas ou peu utiliser les transports en commun, 69,5 % se déplacent à pied, et 25,9 % utilisent des modes doux (vélo, trottinette). Seuls 53 % ont déjà eu l'opportunité de réaliser un stage, un emploi ou des études en dehors de leur ville.

Une équipe de partenaires s'est constituée autour de la thématique de la mobilité. Elle réunit la mission locale, France Travail, la communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône, la Maison des adolescents, le CIO, l'association Sport dans la Ville, Transdev (opérateur de mobilités) ainsi que le collège Faubert. Ces temps d'échange ont permis de mutualiser les informations et de croiser les besoins identifiés relatifs à la mobilité (rôle des différents acteurs, cartographie des usagers...), dans l'objectif de mieux orienter les futures actions de la cité éducative.

La mobilité de A à Z : un exemple d'action

Le groupe de travail s'est distingué par la mise en œuvre d'ateliers sur la mobilité, ciblant prioritairement les jeunes en recherche de stage, d'alternance ou d'emploi à court terme. Ces ateliers poursuivaient plusieurs objectifs :

- Renforcer l'autonomie et la confiance dans leurs capacités de déplacement.
- Élargir leur périmètre de recherche de stages ou d'emplois.
- Transmettre une méthodologie de déplacement adaptée aux réalités du territoire.
- Favoriser la découverte concrète du monde professionnel et de ses métiers.

Conçus selon un format alternant théorie et pratique, les ateliers se sont déroulés en plusieurs temps : une première séquence en salle, animée par les équipes de Transdev et de la cité éducative, a permis une découverte ludique du réseau de transport Libellule (quiz, exercice de calcul d'itinéraires) ; une deuxième partie a amené la préparation de visites en entreprises (codes professionnels, formulation de questions, présentation de la structure) ; enfin, une séquence de mise en pratique a concrétisé ces apprentissages par un trajet collectif en transport en commun et une immersion en entreprise.

Entre mai et juillet 2024, huit ateliers ont permis de toucher 141 jeunes, dont environ 79 % étaient des élèves de 4^e, les autres étant accompagnés par la mission locale ou un centre social. L'évaluation réalisée à l'issue de cette première session a mis en évidence une forte satisfaction, tant chez les participants que chez les partenaires. Le caractère interactif de l'animation facilite l'appropriation des solutions de mobilité existantes, et la visite en entreprise apporte une dimension concrète et immersive qui renforce l'intérêt et l'engagement des jeunes à la découverte professionnelle, quel que soit le secteur d'activité de l'entreprise.

Au vu de ces résultats prometteurs, une seconde série d'ateliers a été organisée fin 2024, portant à 324 le nombre de jeunes accompagnés. ●

Lise Nuguet

1. Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté - mobilité solidaire, mai 2021.